

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Comité Régional de Tir à l'Arc des Pays de la Loire

Samedi 16 novembre 2024 - Laigné-en-Belin (72)

Clubs présents ou représentés

43 clubs sur 92 étaient présents ou représentés, totalisant 230 voix sur 387.

Membres du Comité Directeur présents

Bernard BRANGIER, Dominique COCHET, Muriel GAC, Patrick GENIN, Denis HALNA, Pascal LAPKINE, Chantal MORA-TÂCHE, Sandrine TEMPLERAUD, Virginie VENTROUX.

Quorum atteint : 59,4 %. L'Assemblée Générale est déclarée ouverte à 10h30 par le Président Pascal Lapkine.

Ordre du jour

- 9h00 - Accueil des clubs
- 9h30 - Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire
- 10h30 - Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire
- Allocutions de bienvenue
- Rapports (moral, d'activité, financier, vérificateurs aux comptes)
- Élections des membres du Comité Directeur et des délégués FFTA
- Présentation des commissions
- Questions diverses
- Clôture de l'Assemblée à 16h45

Allocutions de bienvenue

Allocutions de :

- M. Samuel Chevalier, Conseiller Départemental
- Muriel Gac, Présidente du CD Tir à l'Arc 72
- Pascal Lapkine, Président du Comité Régional

Le Président souligne les défis rencontrés en 2024 et appelle à une mobilisation collective pour l'avenir.

Rapport moral du Président

Présenté par Pascal Lapkine :

- Remerciements à André LÉBOUC pour son engagement.
- Réflexions sur les tensions internes et les choix stratégiques.

- Soulignement de la progression des jeunes au Pôle Espoirs et des disciplines inclusives comme le para-archery.
- Appel à un engagement actif et constructif des membres.

Mise au vote du rapport moral :

- Pour : 221
 - Abstentions : 9
 - Contre : 0
- Adopté à la majorité absolue.
-

Rapport d'activité de la Secrétaire Générale

Présenté par Chantal Mora-Tâche :

- Avancées administratives : mise à jour des statuts, refonte du règlement intérieur, nouveau site web, création d'une commission disciplinaire.
- Recrutement et départ de personnel.
- Organisation et succès de divers événements (Tournoi des Sirènes, Championnats régionaux).

Mise au vote du rapport d'activité :

- Pour : 153
 - Abstentions : 75
 - Contre : 2
- Adopté à la majorité absolue.
-

Rapport financier

Présenté par le Trésorier adjoint :

- Rétablissement progressif des finances malgré des difficultés administratives et logicielles.
- Quitus accordé par les vérificateurs aux comptes après examen.

Compte de résultat 2023 - 2024

État préparatoire au Compte de résultat - Produits

Etat exprimé en €		Du 01/09/2023 Au 31/08/2024	Du 01/09/2022 Au 31/08/2023
Produits d'exploitation	Cotisations	70 110,00	66 631,00
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens	1 109,50	1 297,00
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	66 229,00	65 568,50
	dont parrainages	8 020,00	11 247,50
	Production stockée	591,71	
	Production immobilisée		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	47 433,37	63 598,48
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	2 919,86	326,62
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contribution financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits			
TOTAL (I)	190 393,44	217 421,60	
Produits financiers	Participations		
	Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	3 009,76	1 190,86
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement		
TOTAL (II)	3 009,76	1 190,86	
Produits excep.	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 408,57	18 906,69
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 500,00	161,00
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	TOTAL (III)	7 908,57	19 067,69
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III)		201 311,77	237 680,15
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT		15 499,81	0,00
TOTAL GENERAL		216 811,58	237 680,15

État préparatoire au Bilan Actif

État exprimé en €		Du 01/09/2023 Au 31/08/2024			Du 01/09/2022 Au 31/08/2023
		Brut	Amortis. Provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations Incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations Corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles	88 541,44	41 222,99	47 318,45	17 287,58	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés					
Immobilisations Financières					
Participations et Créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres					
	TOTAL (I)	88 541,44	41 222,99	47 318,45	17 287,58
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours				
	Stocks et en-cours	6 506,31		6 506,31	5 914,60
	Créances				
	Créances dt., adhr., usagers et opt. rattachés	2 533,00		2 533,00	131,00
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	25 459,98		25 459,98	2 634,76
	Valeurs mobilières de placement	159,60		159,60	152,00
	Instruments de trésorerie				
Disponibilités	76 547,60		76 547,60	150 011,66	
Charges constatées d'avance					
	TOTAL (II)	111 206,47		111 206,47	158 844,02
COMPTES RÉGUL.	Frais d'émission des emprunts (III)				
	Primes de remboursement des emprunts (IV)				
	Écarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V)	199 747,91	41 222,99	158 524,92	176 131,60

État préparatoire au Bilan Actif

Etat exprimé en €		Du 01/09/2023 Au 31/08/2024			Du 01/09/2022 Au 31/08/2023
		Brut	Amortis. Provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations Incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations Corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	88 541,44	41 222,99	47 318,45	17 287,58
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés					
Immobilisations Financières					
Participations et Créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres					
	TOTAL (I)	88 541,44	41 222,99	47 318,45	17 287,58
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours				
	Stocks et en-cours	6 506,31		6 506,31	5 914,60
	Créances				
	Créances cdt., adhr., usagers et opt. rattachés	2 533,00		2 533,00	131,00
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	25 459,98		25 459,98	2 634,76
	Valeurs mobilières de placement	159,60		159,60	152,00
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	76 547,60		76 547,60	150 011,66
Charges constatées d'avance					
	TOTAL (II)	111 206,47		111 206,47	158 844,02
COMPTES RÉGUL.	Frais d'émission des emprunts (III)				
	Primes de remboursement des emprunts (IV)				
	Écarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V)	199 747,91	41 222,99	158 524,92	176 131,60

État préparatoire au Bilan Passif

État exprimé en €

Du 01/09/2023
Au 31/08/2024Du 01/09/2022
Au 31/08/2023

		Du 01/09/2023 Au 31/08/2024	Du 01/09/2022 Au 31/08/2023
Fonds Propres	Fonds propres		
	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	52 990,29	52 990,29
Réserves pour projet de l'entité			
Autres			
Report à nouveau	93 994,34	92 908,94	
Excédent ou déficit de l'exercice	-15 499,81	1 087,40	
Situation nette (sous total)	131 494,82	146 994,63	
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	10 800,00	
	Provisions réglementées		
	TOTAL (I)	142 294,82	146 994,63
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
	TOTAL (II)		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	TOTAL (III)		
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières diverses		
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	12 618,06	24 812,05
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	3 822,04	3 944,82
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance		390,00	
	TOTAL (IV)	16 240,10	29 146,97
	Écarts de conversion passif		
	(V)		
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)		158 524,92	176 131,60

Mise au vote du rapport financier :

- Pour : 177
 - Abstentions : 47
 - Contre : 6
- Adopté à la majorité absolue.

Élections des membres du Comité Directeur

Résultats :

18 membres élus, parmi lesquels :

- Stéphane PONSODA (228 voix), Bernard HERCELIN (201 voix), Muriel GAC (224 voix), Catherine MIGNÉ (223 voix), Thierry GROSEIL (213 voix), Hervé TEMPLERAUD (196 voix), Dominique SALIOU (191voix), Annie GUILLAUME (217voix), Cyril VANHAMME (189 voix), Thierry GROSEIL (213voix), Nathalie BÉCU (176 voix), Bernard BRANGIER (210 voix) Sandrine TEMPLERAUD (175 voix), Nicolas DENIS (208 voix), Denis HALNA (173), voix Virginie VENTROUX (207 voix), Dominique COCHET (147 voix), Laurent CARLIN (203 voix), Isabelle LACREUSE (99 voix).

Élection du Président du Comité Régional

Le Comité Directeur nouvellement élu propose Catherine Migné.

Résultat du vote : Adopté à la majorité absolue.

Résultats des votes concernant la participation des deux délégués à l'Assemblée Générale de la FFTA :

Bernard Brangier (214 voix), Nathalie Bécu (198 voix)

Rapports des commissions

Commission Arbitrage : Formation réussie de nouveaux arbitres, bilan positif pour la saison 2023-2024.

Commission Cibles Anglaises : Organisation réussie de plusieurs championnats régionaux.

Commission Communication : Utilisation active de Facebook, appel à un accès élargi au site web.

Commission Para : Progression encourageante, besoins d'intégration accrue dans les concours.

Questions diverses

Question soulevée par Montaigu (85) :

Manque de communication sur le Championnat Régional TAE.

Réponse : Clubs organisateurs doivent fournir les contenus nécessaires pour les publications régionales.

Clôture de l'Assemblée Générale

Allocution de clôture par Catherine Migné, nouvelle Présidente, à 16h45.

Fait à Laigné-en-Belin, le 27 novembre 2024

Secrétaire Général

Hervé Templeraud



Présidente

Catherine Migné



Annexes

Clubs présents ou représentés : Archers thouaréens, Cie d'arc Olivier de Clisson, Archers de l'Erdre, Cie des flèches dongeoises, ASCE Tir à l'arc, les archers montoirins, Arc nature valletais, Archers de la Mée, Archers d'Orvault, Archers nantais, Archers pornicais, Archers du Val d'Authion, SGTA Tir à l'Arc Angers, Cie des Archers du SO Candéen, Daumeray, Écouflant, Tir à l'arc choletais, la flèche au cœur des Mauges, les archers de l'Aubance, la flèche macairoise, JA Saumur tir à l'arc, Cie St Georges de Meslay du Maine, Cie St Georges de Laval, Club Athlétique Mayennais, Club athlétique évronnais, les archers de l'US Changé, Cie d'arc de la Flèche, SOM Tir à l'arc, VSF Tir à l'arc, Arc du Maine Le Mans, Cie archers du Béloinois, Les Archers de Sablé, Les Archers d'Écommoy, Association Nouvelle des Archers Nature Le Mans, Union sportive du Luart, Cie des archers de Sillé, Aizenay, Grosbreuil, La Rabatelière, Montaigu, Saint Jean de Monts, St Gilles Croix de Vie, Les Sables d'Olonne

Chantal Mora-Tâche, secrétaire générale est secrétaire de séance le matin

Virginie Ventroux, membre du Comité Directeur est secrétaire de séance l'après-midi, la secrétaire adjointe ayant refusé d'assister la secrétaire générale.

Le Président déclare l'Assemblée Générale Ordinaire ouverte à 10h30.

Allocution de Bienvenue du Président Pascal Lapkine

Je vous remercie d'être présents à cette assemblée générale.

Je tiens à remercier Monsieur Samuel Chevalier Conseiller Départemental et Muriel Gac, présidente du CD Tir à l'arc 72.

Cette année 2024 fût éprouvante tant moralement que physiquement pour l'ensemble des élus du Comité régional.

Beaucoup de changements et aussi des positions idéologiques fortes font que l'évolution du Comité Régional fût mise à rude épreuve.

Je reviendrais plus en détail sur cette année lors du rapport moral.

La progression des licenciés continue d'année en année, cela sera vu ultérieurement, ce qui prouve que notre discipline devient de plus en plus attrayante et que les clubs offrent un accompagnement de qualité.

Le tir à l'arc comprend plusieurs disciplines et toutes doivent notre respect et notre attention. Un Comité ne doit en aucun cas en écarter une au profit d'une autre et cela est valable aussi pour les archers qu'ils soient valides ou qu'ils soient porteurs d'un handicap.

Nous avons vu aux Jeux Olympiques et Para-Olympiques de Paris cette ferveur et cette passion pour notre discipline qui est le tir à l'arc. Et nos athlètes olympiques nous ont fait vibrer intensément.

Plus modestement mais tout aussi riche, le Pôle Espoirs du Comité Régional a lui aussi brillé puisque deux jeunes archers ont été retenus en Pôle France.

Olivier vous expliquera bien mieux que moi la progression de ce Pôle et de ses jeunes archers.

Le Comité a besoin de vous et de votre engagement, il ne suffit pas de dire qu'il faut faire comme ceci ou comme cela, en revanche être acteur au sein même du Comité vous permettra de l'enrichir et de lui ouvrir d'autres perspectives.

Merci à vous

Désignation des scrutateurs (6)

Jérémy BLANCHE (Mazé), Christelle GAUTIER (les Sables d'O), Liliane GUERRIER (ÉCOMMOY), Christelle FRETARD (Meslay du M), Florient HERVÉ (Changé) et Jean-paul DUPUIS (Daumeray).

Rapport moral présenté par le président :

Je commencerai ce rapport moral, par remercier André LEBouc pour le travail accompli lors de cette Olympiade.

Pour son investissement personnel et à la limite de la rupture.

Merci à toi André.

J'ai repris pour quelques mois la présidence du Comité Régional, et mon objectif n'était pas de me représenter car mes réflexions sur mes choix de vie m'orientent en terre inconnue.

Ce point éclairci, abordons la vie du comité.

J'ai été très surpris de me rendre compte que la culture de l'anathème est un mode de fonctionnement qui perdure depuis longtemps au sein du Comité Régional des Pays de la Loire.

Ce fonctionnement est particulier car il n'est pas décelable tout de suite, mais il apparaît dans les prises de position idéologiques où le sentiment que la minorité a raison et que le reste est non recevable.

Cela se traduit par une immobilité de fonctionnement, où une « paresse intellectuelle » s'installe et désoriente les plus généreux dans l'effort.

Nous avons essayé d'être vigilant dans nos choix stratégiques, fonctionnels, financiers et autres, à avoir obligatoirement un vote pour entériner ledit choix, afin de ne pas y revenir le mois d'après et même cela n'a pas toujours suffi.

Cela n'enlève en rien l'investissement parfois très conséquent des élus dans la vie du Comité et j'espère que leurs efforts seront récompensés.

Un autre point qui est du même ordre, c'est la radio locale.

Merci radio-carquois pour la richesse des informations, je pense que le nouveau président des USA s'est inspiré fortement de votre dextérité langagière.

Il est impressionnant de constater qu'une minorité de personnes puissent déstabiliser un si grand nombre, par leurs propos.

Ces personnes disent tout bas et par derrière que les choses devraient être comme eux le pensent et pas autrement. S'ils veulent que le Comité soit à leur image, qu'ils se présentent et ils pourront contribuer à son évolution.

Nous allons continuer sur quelques statistiques :

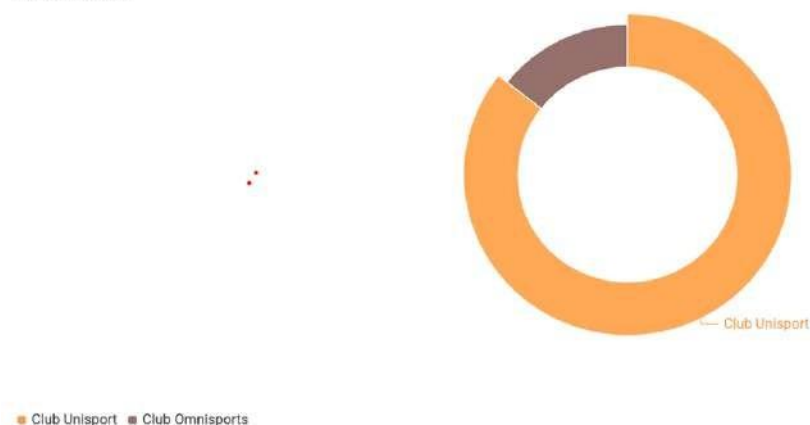
Les clubs ;

COMITE REGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE	Saison actuelle	Saison 2024	Saison 2023
Club Unisport	77	79	78
Club Omnisports	13	14	14
TOTAL	90	93	92

COMITE REGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE	Saison actuelle	Saison 2024	Saison 2023
44000 - COMITE DEPARTEMENTAL LOIRE ATLANTIQUE	32	32	32
49000 - COMITE DEPARTEMENTAL MAINE ET LOIRE	16	18	17
53000 - COMITE DEPARTEMENTAL MAYENNE	9	9	9
72000 - COMITE DEPARTEMENTAL SARTHE	12	13	13
85000 - COMITE DEPARTEMENTAL DE VENDEE	21	21	21
TOTAL	90	93	92

Répartition des structures affiliées

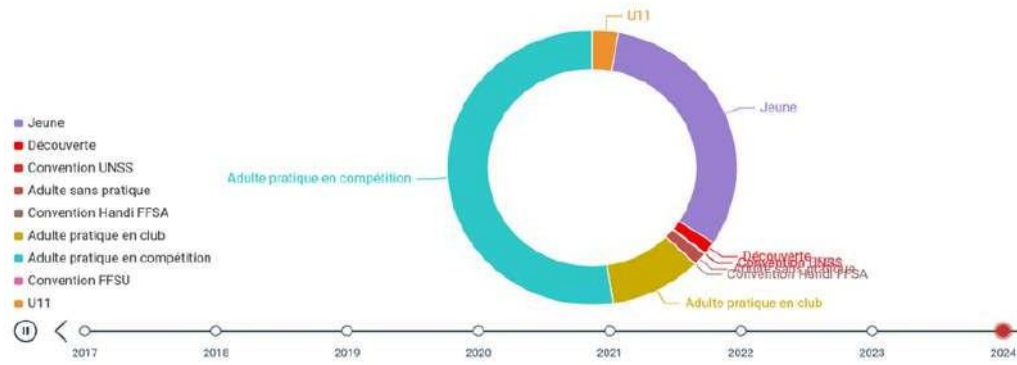
Pour la saison 2025



Les licenciés

Type de licence	Saison actuelle	Saison 2024	Saison 2023	Saison 2022	Saison 2021
Adulte pratique en club	585	472	422	343	330
Adulte pratique en compétition	2587	2406	2218	1941	1705
Adulte sans pratique	59	70	73	57	52
Convention FFSU	-	4	2	1	-
Convention Handi FFH	-	-	-	32	19
Convention Handi FFSA	1	2	3	3	5
Convention UNSS	-	2	7	-	3
Découverte	-	70	92	94	40
Jeune	1415	1436	1489	1490	1231
Poussin	-	-	183	152	123
U11	155	136	-	-	-
TOTAL	4802	4598	4489	4113	3508

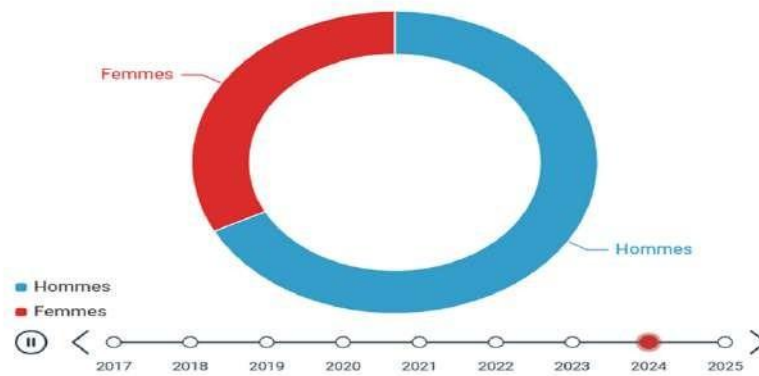
Répartition des types de licences



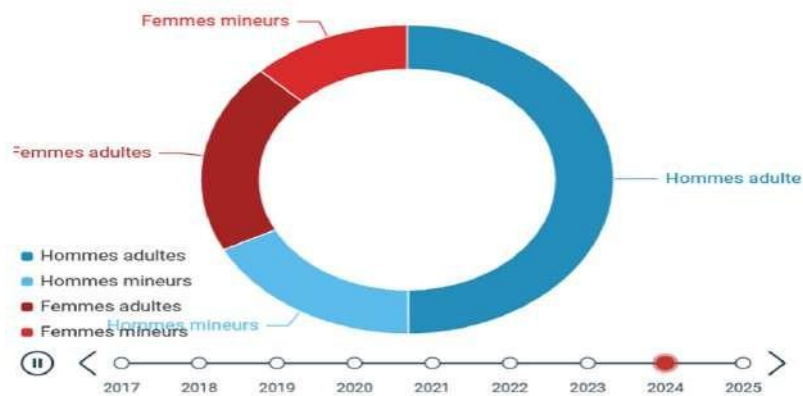
COMITE REGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE	Saison actuelle	Saison 2024	Saison 2023	Saison 2022	Saison 2021
44000 - COMITE DEPARTEMENTAL LOIRE ATLANTIQUE	1780	1754	1741	1596	1404
49000 - COMITE DEPARTEMENTAL MAINE ET LOIRE	885	858	821	775	686
53000 - COMITE DEPARTEMENTAL MAYENNE	376	343	337	348	304
72000 - COMITE DEPARTEMENTAL SARTHE	582	558	527	483	351
85000 - COMITE DEPARTEMENTAL DE VENDEE	1179	1085	1063	911	763
TOTAL	4802	4598	4489	4113	3508

COMITE REGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE		Saison actuelle	Saison 2024	Saison 2023	Saison 2022	Saison 2021
Mineurs	Nombre de licenciés hommes mineurs	793	809	923	939	792
	Nombre de licenciés femmes mineurs	566	578	596	566	410
	Nombre total de licenciés mineurs	1359	1387	1519	1505	1202
Majeurs	Nombre de licenciés hommes majeurs	2396	2294	2147	1892	1667
	Nombre de licenciés femmes majeurs	1047	917	823	716	639
	Nombre total de licenciés majeurs	3443	3211	2970	2608	2305
TOTAL	Nombre total de licenciés hommes	3189	3103	3070	2831	2459
	Nombre total de licenciés femmes	1613	1495	1419	1282	1049
	Nombre total de licenciés	4802	4598	4489	4113	3508

Répartition des licenciés hommes/femmes

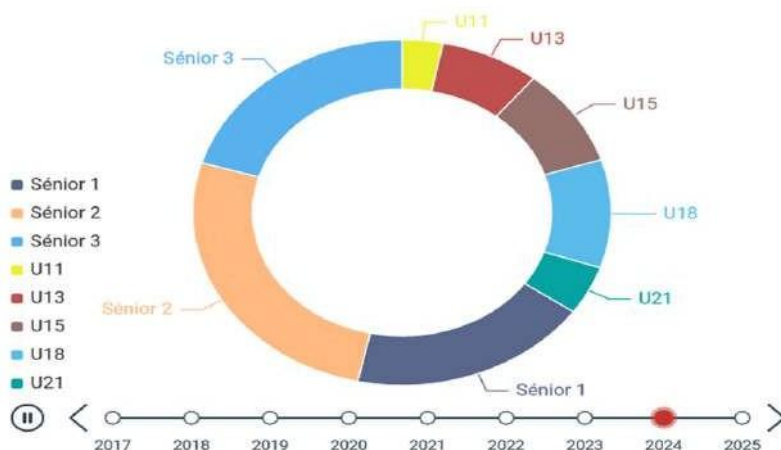


Répartition des licenciés majeurs/mineurs



Catégories âge	Saison actuelle			Saison 2024			Saison 2023		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
U11	105	50	155	98	47	145	137	55	192
U13	201	110	311	214	139	353	237	134	371
U15	245	181	426	255	169	424	296	182	478
U18	242	225	467	242	224	466	253	225	478
U21	96	115	211	118	91	209	103	83	186
Sénior 1	572	358	930	539	320	859	504	278	782
Sénior 2	902	376	1278	866	341	1207	838	315	1153
Sénior 3	826	198	1024	771	164	935	702	147	849

Répartition des catégories âge



Catégories âge sportif	Saison actuelle			Saison 2024		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
S1	572	354	926	539	315	854
S2	893	362	1255	853	326	1179
S3	806	186	992	747	151	898
U11	105	50	155	98	47	145
U13	201	110	311	214	139	353
U15	245	181	426	255	169	424
U18	242	225	467	242	224	466
U21	96	115	211	118	91	209
TOTAL	3160	1583	4743	3066	1462	4528

Répartition des catégories âge sportives



Fonctionnement

La secrétaire générale reviendra plus en détail sur les différentes étapes de progression du Comité, qui ont été nombreuses (statuts, site internet, commission de discipline, etc)

La reprise de cette olympiade fut complexe tant du point de vue administratif mais aussi au niveau trésorerie.

Pour l'administratif, l'ancienne secrétaire a laissé un important déficit de fonctionnement, ce qui nous a obligé à revoir cela et quand on connaît l'importance de ce poste, vous pouvez

comprendre que cela a pris un certain temps de réadaptation.

Nous avons embauché une nouvelle secrétaire qui a répondu à nos attentes, qui a su prendre la charge de travail à bras le corps.

Mais malheureusement pour nous, elle a préféré donner sa démission pour des raisons personnelles. Après avoir échangé avec elle longuement, l'insécurité du lieu (peur du voisinage extérieur) l'ont amené à rechercher un travail plus sécurisant.

Nous n'avons pas entamé de nouvelles recherches pour permettre à la nouvelle équipe de choisir la prochaine personne qui sera pour elle, le choix le plus pertinent car il faut une réactivité immédiate pour ce poste.

Nous avons pu réaliser deux entretiens individuels, celui de la secrétaire et celui de l'entraîneur du pôle espoir.

Le Pôle Espoirs

Comme je le disais plus haut, Olivier vous expliquera cela plus en détail cet après-midi. Marina vous parlera de tout le travail accompli aussi.

Nous pouvons être fiers de la progression de ce Pôle qui a vu sa récompense par l'admission de deux jeunes au Pôle France.

Le souhait collectif du Comité Régional est axé plus particulièrement sur les jeunes du Pôle Espoirs, mais aussi sur les jeunes ligériens.

C'est dans cet objectif que nous avons embauché en contrat de professionnalisation mademoiselle Anaëlle Florent, qui doit recommencer une année supplémentaire pour finir son apprentissage. Nous lui souhaitons une bonne réussite en cette année 2025.

Le para-Archer

Il commence à progresser. Sans la volonté et l'enthousiasme de Catherine épaulée par des professionnels et des bénévoles investis dans cette voie, nous aurions eu plus de difficultés à faire vivre cela.

Il est primordial que cela se poursuive et permette d'offrir la possibilité à chacun de pratiquer sa passion du tir à l'arc.

Je souhaite que les clubs puissent prendre le relais, il y a encore trop peu de concours

Là encore, un travail important a été réalisé dans cette olympiade, car les entraves ont été réelles depuis le début.

La mise à niveau des comptes est un travail chronophage mais réaliste.

Nous n'avons pas toujours été d'accord et encore aujourd'hui cela est réel.

Les difficultés pour obtenir les financements et j'en prends ma part de responsabilité ont créé un état de tension important.

Malgré cela, nos comptes sont justes, et même si nous ne sommes pas des professionnels, je pense que cela va dans le bon sens.

Nous avons rencontré ces derniers temps des péripéties de logiciel qui ont perturbé et freiné notre travail, sans conséquence pour l'instant. Mais je pense qu'avec la nouvelle équipe cela sera de l'histoire ancienne.

Le trésorier adjoint vous parlera des comptes et des choix du Comité régional.

J'attire votre attention sur les demandes de subventions, qu'elles soient pour le Comité ou pour les clubs. Celles-ci vont être de plus en plus compliquées à obtenir. Je ne parle pas de la situation économique de notre pays cela n'est pas de mon ressort.

Les jeux Olympiques, qui furent une très belle réussite, nous coûtent aussi très cher en tant que citoyen.

Rechercher des mécénats privés sera important pour permettre au Comité Régional de progresser, de perdurer et de rendre les services attendus par les archers ligériens.

En Conclusion

Après une olympiade mouvementée mais riche et aux très belles rencontres faites lors des différents championnats régionaux,

Là, je remercie les clubs, qui ont organisé et qui pour certains se sont lancés dans le bain de cette aventure.

J'aimerais que dans un avenir proche, les gens qui critiquent puissent réfléchir avant d'accuser d'incompétent un tel ou une telle, d'échanger afin de connaître le travail réalisé ou pas, afin d'éviter que la paranoïa ne prenne le dessus.

Pour finir je souhaite à la nouvelle équipe de réussir dans son entreprise d'évolution du Comité Régional et ce, dans un climat paisible.

Rapport d'activité présenté par la secrétaire générale

Une olympiade, 4 années, 3 présidents, 3 trésoriers et 2 secrétaires...

Mais cette année aura été sans aucun doute la pire de toutes. Entre les jamais contents, les non-dits, les reproches, la délation, les médisances, les égos surdimensionnés et la rancœur de certains, jusqu'à ce mail reçu au début du mois où j'ai pu lire :

« Je mets ton attitude sur le compte de ton désarroi, accentué aussi sans doute du triste fait que tu sois obligée de passer tes journées à cogiter dans un fauteuil électrique. Cela me fait plus pitié qu'autre chose, »

Les personnes à mobilité réduite apprécieront, les autres aussi.

Alors non, je ne suis pas en plein désarroi, ni triste et encore moins obligée de passer mes journées à cogiter dans un fauteuil électrique, juste je jette l'éponge.

Par ailleurs, cela relève d'une infraction comme me l'a confirmé un officier de police judiciaire : *« injure non publique en raison de l'handicap atteignant l'honneur de la personne »*.

C'est vrai que ce n'est pas une introduction très sympathique mais elle est le reflet de ce qui se passe au comité directeur depuis un moment. Finalement, ce n'est qu'un échantillon représentatif de ce qui se passe un peu partout en France. Dans ce monde de super consommation où chacun estime que tout lui est dû dès l'instant où il a payé une cotisation, le bénévolat s'essouffle et perd peu à peu sa place.

Malgré les critiques, cette année, nous avons avancé avec des erreurs, des oublis mais qui n'en fait pas ? La refonte des cahiers des charges des différents concours régionaux avec un mandat type, nous avons mis les statuts en conformité avec ceux de la FFTA, refait le règlement intérieur, repris complètement la convention entre les parents des jeunes du Pôle Espoirs et le CR.

Nous avons repensé entièrement le nouveau site qui va s'étoffer au fur et à mesure grâce à vos

réflexions et vos parutions.

Là où d'autres Comités Régionaux n'ont pas réussi, nous avons créé une commission disciplinaire de 1ère instance, dont les membres se présenteront avant le déjeuner.

Tout ce travail administratif n'a que très peu de visibilité. Il est véritablement chronophage et demande un travail et un suivi quotidiens et une grande disponibilité.

Nous avons remplacé le véhicule du Pôle Espoirs qui était bien fatigué et qui ne permettait plus de transporter les jeunes en toute sécurité.

Nous avons fait l'acquisition de nouvelles cibles pour équiper le pas de tir du CREPS, Le matériel inutilisé depuis plusieurs années a été vendu.

Comme vous l'a indiqué Pascal, nous avons également recruté Anaëlle Florent en contrat de professionnalisation pour remplacer à terme, Catherine Bichard et Catherine Migné, toutes deux parties en retraite.

Nous avons renouvelé le tournoi des Sirènes, tournoi exclusivement féminin qui a rencontré beaucoup de succès et pour lequel nous avons dû refuser des inscriptions, tournoi qui j'espère perdurera.

Nous avons un groupe Jeunes ligériens très prometteur.

Nous avons fait appel à un ostéopathe pour les jeunes du Pôle Espoirs, ostéopathe qui ne nous coûte rien puisqu'il nous fait don de ses prestations.

Pascal vous a annoncé la montée en Pôle France de deux jeunes du Pôle grâce à Olivier et à la qualité de ses entraînements.

Cet après-midi, les présidents des différentes commissions vous feront un compte-rendu des actions réalisées.

Avant de quitter le Comité Régional, je souhaite remercier les trois présidents qui se sont succédés pendant cette olympiade, Dominique Saliou, André Lebouc et Pascal Lapkine pour leur travail et leur dévouement malgré les trop nombreuses critiques. La présidence est une tâche redoutable, à plein temps, qui nécessite d'être polyvalent. Pour cela, elle doit pouvoir s'appuyer sur une équipe soudée, ce que nous n'avons pas su réaliser.

Merci à Frédérique, qui toute cette année a été au service des élus et a fourni un travail de qualité.

Merci à Bernard Brangier pour sa mémoire sur l'histoire du Comité Régional.

Enfin, merci à Virginie, pour son soutien dans les moments compliqués.

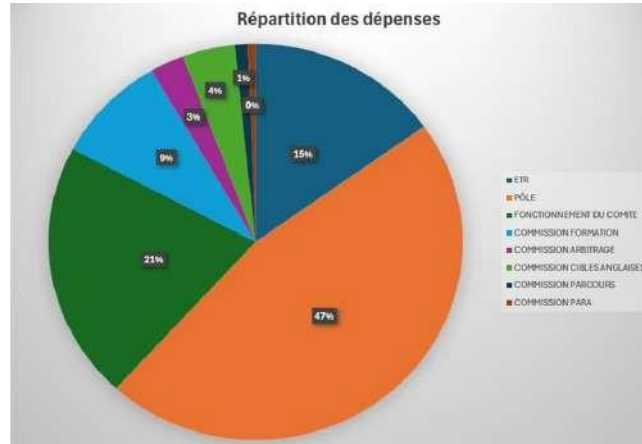
En conclusion, je souhaite sincèrement que le comité directeur nouvellement élu saura trouver un second souffle et pourra apporter au Comité Régional des Pays de la Loire de la stabilité dans une ambiance plus sereine.

Merci à vous.

Rapport financier présenté par le Trésorier-adjoint

La trésorière ayant démissionné du Comité régional et de son poste de trésorière en date du 29 septembre dernier, après clôture des comptes, c'est le trésorier-adjoint qui présente les comptes.

RÉPARTITION ANALYTIQUE		
	Débit	Crédit
ETR	36 291,90 €	29 557,35 €
PÔLE	112 056,80 €	100 687,05 €
FONCTIONNEMENT DU COMITE	50 444,76 €	37 055,36 €
COMMISSION FORMATION	21 256,75 €	18 454,54 €
COMMISSION ARBITRAGE	6 414,90 €	3 415,50 €
COMMISSION CIBLES ANGLAISES	9 797,64 €	12 831,35 €
COMMISSION PARCOURS	2 487,13 €	629,75 €
COMMISSION PARA	1 411,56 €	1 503,35 €
	240 161,44 €	204 134,25 €



Jean-Paul Dupuis (et A. Jalladeau Excusé), vérificateurs aux comptes présentent leur rapport et donnent quitus au trésorier-adjoint :

RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES

Conformément au mandat qui nous a été confié par la dernière assemblée générale et aux statuts du Comité Régional Tir à l'arc Pays de Loire nous avons procédé à la vérification des comptes de la saison sportive 2203-2024 le 30 octobre 2024 au siège du comité à Nantes.

Nous avons vérifié toutes les pièces comptables qui nous ont été présentées avec les explications nécessaires.

Par ce contrôle nous pouvons certifier :

Que les comptes sont bons -Que les chiffres du bilan correspondent aux justificatifs présentés

En conclusion nous pouvons recommander d'approuver les comptes qui vous sont soumis et de donner quitus au comité Régional Tir à l'arc Pays de Loire pour la saison sportive 2023-2024

JP Dupuis Vérificateur - A Jalladeau Suppléant

Pour la prochaine assemblée générale, Jean-Paul Dupuis (Daumeray) et Liliane Guerrier (Écommoy) se proposent pour être les prochains vérificateurs aux comptes.

Tarif des licences et vote

L'augmentation des charges, les futures subventions incertaines et l'absence d'augmentation depuis 2 olympiades, nous amène à demander une augmentation de 2 € sur la licence pour la part du Comité Régional : ce qui ferait passer la part du CR à 18 € pour les adultes et 16 € pour les jeunes (aujourd'hui 16 €/adultes, 14 €/jeunes).

Mise au vote de l'augmentation de la licence :

Pour : 64 Abstention : 53 Contre : 113

Refusé à la majorité relative.

Il n'y aura pas d'augmentation pour la saison prochaine.

Budget prévisionnel 2025

Il n'y a pas de budget prévisionnel. Il est laissé au soin du nouveau Comité Directeur qui le réalisera en parallèle du programme pour la nouvelle olympiade.

Présentation des membres de la commission disciplinaire de première instance du CR

François BATARD (85), Benoît CAOUDAL (44) excusé, Yann GUILLET (44) Benjamin SORIN (49). François Batard présente une note sur les modalités de mise en place et de fonctionnement de la commission de discipline de 1ère instance.

NOTE SUR LA MISE EN PLACE DES COMMISSIONS DE DISCIPLINE FFTA Par les membres désignés de la commission de discipline FFTA Pays de Loire

- En février 2024, un rapport parlementaire d'enquête mettait en évidence le système de fonctionnement des fédérations sportives françaises au centre des scandales les plus divers depuis une bonne vingtaine d'années.

Le titre de ce rapport résume bien le grave problème qui gangrène l'organisation sportive en France : **violences, omerta et entre-soi dans le sport**, montre la défaillance de l'Etat dans la sécurité des licenciés.

Depuis juillet 1984, les fédérations sportives ont pour mission d'organiser la pratique du sport dont elle porte le nom (Article L131-1 du Code du sport).

Pour recevoir l'agrément de l'Etat, les fédérations doivent se doter d'un règlement disciplinaire qu'elles se chargent ensuite d'appliquer. Ce règlement est inspiré d'un modèle type annexé au Code du sport. Il instaure une véritable Justice interne. L'idée est de régler en interne et en transparence, les différends pouvant naître de la pratique sportive.

- **Les compétences des commissions de discipline.**

Les organes chargés de décider de sanctions au sein de la FFTA sont les commissions de discipline (régionales ou à défaut nationale).

Elles peuvent sanctionner :

- » **Des faits contraires aux règles posées par les règlements, y compris les différentes chartes, de la fédération sportive, ses organes ou même des clubs**
- » **Des atteintes à la réputation ou aux intérêts de la fédération dans son ensemble, ou du sport dont elle organise la pratique.**

Les personnes pouvant être poursuivies devant une commission de discipline sont toutes les personnes licenciées auprès de la fédération, les associations sportives ou leurs dirigeants ou les personnes ayant un rapport avec l'organisation du sport.

A l'image de la Justice étatique, les commissions disciplinaires doivent bénéficier de toutes les garanties d'indépendances et de séparation des pouvoirs.

Bien sur, hormis la prise de décisions provisoires urgentes, elles ne sont pas compétentes en cas de dépôt de plainte, ou de procédure judiciaire en cours, dont elles doivent attendre l'issue pour prendre des sanctions spécifiques FFTA.

Aucun des 5 membres de la commission ne doit être lié à la FFTA par un contrat autre qu'une licence.

De nombreuses sanctions sont envisagées par le règlement disciplinaire. Parmi ces sanctions on peut citer l'avertissement, le blâme, l'amende, la disqualification ou la perte de titre, la suspension, l'interdiction de participer ou d'organiser une manifestation, le retrait ou la suspension de licence, l'interdiction d'exercer des fonctions.

- **CONSEQUENCES DE L'ARTICLE 10 DU REGLEMENT**

Les poursuites disciplinaires sont engagées **par le président, par le bureau directeur de la ligue régionale**. La commission de discipline ne pouvant s'autosaisir, les organes susceptibles de saisir la commission disciplinaire sont investis d'une nouvelle responsabilité importante :

Quand est porté à leur connaissance, par les dirigeants des clubs ou par un licencié, ou par un tiers, officiellement ou officieusement, un problème, grave ou non, de non respect des règles de la FFTA dans tous les domaines (pratique sportive ou comportement hors compétitions), ils supportent donc une mission de conciliation entre les protagonistes, mais aussi et surtout une responsabilité de demande de sanction auprès de la commission ad hoc.

Les dirigeants des clubs ou un licencié, ou même un tiers sont investis de la même responsabilité, le silence est toujours complice.

A défaut leur responsabilité se trouve engagée si l'affaire vient sur la place publique, sous une forme judiciaire ou non, entachant ainsi l'ensemble de la FFTA. Il ne doit plus y avoir de silence complice, ni de cadavres dans les placards, ni de lavages du linge sale en famille !

Pendant ce temps l'Assemblée Générale reprend avec l'intervention du secteur technique avec Marina Duborper, puis Olivier Tavernier présente les résultats du pôle espoir, ses perspectives et projets (voir PP).

Retour des nouveaux élus : Stéphane Ponsoda annonce que les élus ont retenu le nom de Catherine Migné pour le proposer au vote des clubs.

Mise au vote pour la présidence du Comité Régional :

Pour : 173 Abstention : 21 Contre : 23

Adopté à la majorité absolue

L'Assemblée Générale se poursuit avec les comptes rendus des différentes commissions
Pascal Lapkine remet aux différents archers les distinctions et récompenses prévues en vertu de leurs résultats de la saison 2024.

Fin de la journée 16h45 par un mot de Pascal Lapkine qui passe la parole à Catherine Migné qui clôt la séance.

Commission Cibles Anglaises présentée par Muriel Gac

Championnat Régional jeunes à 18 m le 04 février 2024 à Challans :

- Pas de championnat par équipes le samedi par manque d'équipe
- 97 jeunes de U11 à U21 : 89 en arc classique, 5 en arc à poulies et 3 barebow

Championnat Régional adultes à 18 m les 17 et 18 février 2024 à Changé :

- 202 archers répartis sur les 2 jours : 116 en arc classique, 55 en arc à poulies et 31 en barebow

Championnat Régional TAE les 22 et 23 juin 2024 à Montaigu :

- 244 archers sur les 2 jours : 129 archers en International : 50 jeunes en arc classique, 42 adultes en arc classique et 37 en arc à poulies
- 115 en National : 31 jeunes en arc classique, 1 jeune en arc à poulies, 54 adultes en arc classique, 18 adultes en arc à poulies et 10 adultes en barebow.

Pas de coupe de la ligue à 18 m ni en extérieur faute de clubs organisateurs.

DRE : 3 manches dans les clubs de Nantes, Daumeray et Carquefou

Tournoi des sirènes à La Baule le 9 mars 2024 : 96 participantes

Championnat Régional Beursault les 14 et 15 septembre 2024 à La Flèche : 25 archers pour les 3 départs : 15 en arc classique, 9 en arc à poulies et 1 en arc droit. Seulement 3 jeunes archers ont participé.

Prévisionnel pour la saison 2024/2025

Salle :

18 M Jeunes Daumeray 1er et 2 février 2025

18 M Adultes La Baule 8 et 9 février 2025

Par équipe Daumeray 16 février 2025

Extérieur :

1ère DRE 26 et 27 avril 2025

2ème DRE 10 et 11 mai 2025

3ème DRE 14 et 15 juin 2025

Campagne 21 et 22 juin 2025

Coupe d'été 28 et 29 juin 2025

Dernier regroupement jeunes + Pôle Espoirs 28 et 29 juin 2025

TAE 12 et 13 juillet 2025

Coupe régionale par équipes si clubs voulant organiser.

Concours spécial femmes (Tournoi des Sirènes) : lieu et date à définir

Commission Communication présentée par Sandrine Templeraud

Lors de cette assemblée générale, la commission communication tient à rappeler qu'actuellement elle ne se compose que d'un membre : Sandrine, suite à la démission d'Isabelle. Cependant, il est important de noter qu'Isabelle était principalement tenue par ses responsabilités en matière de comptabilité pour le Comité. Il convient également de souligner qu'au niveau professionnel, Isabelle gère la communication de l'entreprise qui l'emploie. Cette expertise aurait également pu être précieuse pour l'association, car pour l'instant, notre commission ne dispose que de l'accès à la page Facebook pour la diffusion des informations, puisque la commission ne dispose d'aucun accès au site internet.

Je continue donc à utiliser Facebook comme principal canal de communication pour informer nos membres et la communauté. Bienvenue sur le site Facebook du Comité Régionale de Tir à L'Arc des Pays de la Loire. Nous mettons des publications régulièrement et faisons notre possible pour tenir nos infos à jours. Pour tous compléments d'informations, n'hésitez pas à nous laisser un message, nous nous efforçons de répondre le plus rapidement

Conclusion : Je souhaite souligner l'importance d'une réflexion future concernant un éventuel accès au site internet. Cela permettrait d'élargir notre portée et d'optimiser la diffusion des informations, en tenant compte de l'expérience disponible au sein de notre commission. Merci pour votre attention.

Commission Parcours présentée par Sandrine Templeraud

Suite à la démission de Florian, il a été attribué la responsabilité de la commission parcours à Sandrine. Tâche ardue, puisqu'il était indispensable de créer un cahier des charges pour les différentes disciplines de parcours. Mais aussi de refaire les mandats des championnats régionaux pour les homogénéiser avec les autres disciplines. Cette mission n'a pas encore été réalisée pour l'instant, cela fait partie du travail à terminer. Le tir parcours est bien présent dans la région des Pays de la Loire. Cette année les Championnats régionaux se sont déroulés :

- ❖ Régional Nature Saumur Le 28 avril 2024 avec 38 participants
- ❖ Régional Campagne La Turballe Le 19 mai 2024 avec 64 participants
- ❖ Régional 3D Saumur Le 21 juillet 2024 avec 38 participants

La commission Parcours remercie les clubs de Saumur et de La Turballe, pour leur accueil et la diversité de leurs parcours.

Vallet se porte candidat pour le Régional 3D 2025.

Merci à vous tous, pour votre attention.

Commission Arbitrage présentée par Virginie Ventroux

Effectifs 2023-2024

	Début de saison	Départs	Arrivées	Fin de saison
LOIRE ATLANTIQUE	33	5	5	33
MAINE ET LOIRE	26	1	1	26
MAYENNE	8		2	10
SARTHE	14		3	17
VENDEE	25		4	29
TOTAL	106	6	15	115

Saison 2023-2024 : 22 personnes étaient inscrites en formation pour la saison, 19 en formation initiale (dont 5 jeunes) et 3 arbitres pour une option

Résultats session novembre 2023 :

Jérémy Bourasseau (85) Tir sur cibles

Sarah Devautour (85) Tir sur cibles arbitre jeune

Dimitri Lecomte (72) Tir sur cibles

Adélaïde Matras (85) Tir sur cibles arbitre jeune

Stéphane Ponsoda (44) Tir en campagne

Romain Renaud (44) Tir sur cibles

Fabrice Gouin (49) Tir sur cibles

Résultats session avril 2024 :

Luc Crusson (44) Tir sur cibles arbitre jeune

Lucas Huaulme (53) Tir sur cibles arbitre jeune

Maxence Massion (44) Tir en campagne

Régis Rousselon (53) Tir sur cibles

Saison 2024 :

Cédric Martin et Dominique Saliou sont devenus arbitres formateurs après leur formation en décembre 2023 D'autres arbitres vont être formés à cette fonction lors de l'année 2025.

Commission Labellisation présentée par Bernard Brangier

La réunion de labellisation aura lieu après l'assemblée générale.

Commission Para présentée par Catherine Migné

Les podiums des Archers Para du Comité PDL 2024

CHAMPIONNAT DE FRANCE PARA TIR A L'ARC 18 M 2024

1

HV LIBRE AMP GERARDIN Christophe SAINT HERBLAIN
FEDERAL FEMME AMP PRIGENT Severine SAINT HERBLAIN
CRITERIUM HOMME AMP BRUNEAU Jeremie ANGERS
HV1 FEMME GERVAIS Elodie MONTAIGU
HV2-3 FEMME DRONNEAU Nathalie SAINT HERBLAIN
HV 2-3 HOMME VINES Marc SAINT HERBLAIN

2

HV 2-3 HOMME JANVIER Thierry SAINT HERBLAIN
HV LIBRE FEMME AMP MARCHAND Marine SAINT HERBLAIN

3

OPEN HOMMES AMP LEFORT Gabriel TAC CHOLET
CHALLENGE HOMME AMP QUILLET Xavier EVRON
HV LIBRE FEMME CL LAUNAY Vanessa COULAINES

CHAMPIONNAT DE FRANCE PARA TIR A L'ARC EXTÉRIEUR 2024

1

HV LIBRE GERARDIN Christophe SAINT HERBLAIN

2

Open AMP LELOU Daniel TAC CHOLET
HV HOMME VINES Marc SAINT HERBLAIN
FEDERAL FEMME AMP PRIGENT Severine SAINT HERBLAIN
VH FEMME CL VINES Latifa SAINT HERBLAIN

3

HV LIBRE FEMME AMP MARCHAND Marine SAINT
HERBLAIN
OPEN HOMMES AMP WILLEKENS Frédéric LA
CHÂTAIGNERAIE

Formation

30 novembre et 1er décembre 2024 à SAINT HERBLAIN (44)

• Être licencié à la Fédération Française de Tir à l'Arc

• Justifier du diplôme Entraîneur 1 ou Entraîneur 2 ou Entraîneur fédéral, ou une attestation d'Encadrant.

La durée minimale est de 16h composée de :

• E-learning : 2h minimum,

• Présentiel : 14h minimum.

Recensement :

Au 1 octobre 2024 sur la région 64 licences para dont seulement 23 sont classifiées Incidence pour les non classifiés dans la pratique : En club (entraînement) : aucune En compétition : Le règlement arbitral précise qu'un archer n'a pas le droit à une aide extérieure, style orthèse,

chaise, d'une personne à proximité, etc. Si l'archer est en fauteuil ou que sa pratique nécessite une aide (ex : mettre la flèche), l'arbitre ou l'organisateur est en droit de refuser de le faire tirer en compétition.

LES DÉMARCHES sont sur le site de la FFTA



LES ARCHERS PARA TIR A L'ARC AUX JEUX



Thierry JOUSSAUME



Damien LETULLE

Récompenses podiums championnats de France

Médaillés 2024

- Département 44 : 22
- Département 49 : 8
- Département 53 : 1
- Département 72 : 6
- Département 85 : 3

Pascal Lapkine remet aux différents archers les distinctions et récompenses prévues en vertu de leurs résultats de la saison 2024.

Récapitulatif des médaillés Saison 2023/2024

ADET Steve	LE MANS MAINE	U21-S1 H Arc Chasse	Elite 3D	2ème
ADET Steve	LE MAINE MAINE	U21-S1 H Arc Droit	Nature	2ème
BATAILLE Laurent	SAUMUR	S3 H CO	Salle	3ème
BATAILLE Laurent	SAUMUR	S3 H CO	Campagne	2ème
BOMPOIL Coralie	FROSSAY-SAINT VIAUD	U18 F CO	Campagne	3ème
BONNET Sylvain	PONTCHATEAU	S2 H CL	TAE National	1er
BRUNEAU Jérémie	ANGERS	Criterium Scratch Mixte CO	Para Salle	3ème
BUREAU Miguel	LE LUART	S2 H Arc à poulies	Beursault	2ème
CADOR Christophe	LAIGNE ST GERVAIS EN BELIN	Criterium Scratch Homme	Para Salle	3ème
CADOR Christophe	LAIGNE ST GERVAIS EN BELIN	Criterium Scratch Homme CL	Para TAE	1er
CADORET Franck	CARQUEFOU	S2 H CO	Campagne Mixte	3ème
CADORET Romuald	DONGES	S2 H CO	Campagne	2ème
DESOMBRE Dominique	LE MANS MAINE	Challenge Scratch Mixte CO	Para Salle	1ère
DOUET Pierrette	NANTES	S3 F CL	TAE International	1ère
DURAND Olivier	MURS ERIGNE	S3 H CL	Salle	2ème
DURAND Olivier	MURS ERIGNE	S3 H CL	TAE National	3ème
FAGE Clemence	BEAUPREAU	U15 F CL	Campagne	2ème
FORET Largo	MAYENNE	U13 H CL	Campagne	3ème
GASCOIN MILLIER Pascale	ST GILLES CROIX DE VIE	S3 F CO	TAE International	2ème
GERARDIN Christophe	SAINT HERBLAIN	HV Libre Scratch Mixte CO	Para Salle	1er
GERARDIN Christophe	SAINT HERBLAIN	HV Libre Scratch Mixte CO	Para TAE	1er
GERVAIS Elodie	VERTOU	HV1 Scratch Mixte	Para Salle	3ème
GUERRY Alex	VALLET	U21 H Arc Libre	3D	3ème
HERVE Bruno	LA TURBALLE	S3 H CO	Campagne	3ème
JOBERT Alexandra	CARQUEFOU	S2 F CO	TAE International	1ère
JOBERT Alexandra	CARQUEFOU	S2 F CO	Campagne	3ème
JOBERT Alexandra	CARQUEFOU	S2 F CO	Campagne Mixte	2ème
KERVAGORET Michel	LE MANS MAINE	Challenge Scratch Mixte CO	Para Salle	3ème
LAGET Margot	LE MAINE MAINE	U21-S1 F Arc Chasse	Nature	2ème
LEFORT Gabriel	CHOLET TAC	Open Scratch Homme CO	Para Salle	2ème
LELOU Daniel	CHOLET	S3 H CO	TAE International	3ème
LELOU Daniel	CHOLET TAC	Open Scratch Homme CO	Para TAE	2ème
LEMONNIER Dorian	LES TOUCHES	U18 H ARC Nu	Nature	3ème
MACE Jacky	VALLET	S3 H Arc Libre	Nature	1er
MACE Jacky	VALLET	S3 G Arc Libre	3D	1er
MARCHAND Martine	SAINT HERBLAIN	HV Libre Scratch Mixte CO	Para Salle	3ème
MARCHAND Martine	SAINT HERBLAIN	HV Libre Scratch Mixte CO	Para TAE	3ème
NAULLET Mathilde	CHALLANS	U18 F CL	Salle	2ème
PANTAIS Emilie	MAZE	S2 F CL	TAE International	1ère
PRIGENT Séverine	SAINT HERBLAIN	Fédéral Scratch Femme CO	Para Salle	3ème
PRIGENT Séverine	SAINT HERBLAIN	Fédéral Scratch Femme CO	Para TAE	2ème
RATEL Christophe	VALLET	S2 H Arc Libre	3D	2ème
RICHARD Noemie	CARQUEFOU	SF ARC NU	Elite Salle	2ème
SIMEON Claudie	VALLET	U21-S1 F Arc Droit	Elite 3D	3ème
SIMEON Claudie	VALLET	S3 F Arc Droit	Nature	1ère
SIMEON Claudie	VALLET	F Longbow	Campagne	2ème
TEILLET Sylvain	VALLET	U21-S1 H Arc à poulies Nu	Nature	3ème
THEBAUD Samuel	SAINT GEREON	S2 H Bare Bow	Campagne	3ème
TULLI PRIOU Cleo	BASSE GOULAINE	U13 F CL	TAE	2ème
VINES Latifa	SAINT HERBLAIN	HV Libre Scratch Mixte	Para Salle	3ème
VINES Latifa	SAINT HERBLAIN	HV Libre Scratch Mixte CL	Para TAE	2ème
VINES Marc	SAINT HERBLAIN	HV2-3 Scratch Mixte	Para Salle	2ème
VINES Marc	SAINT HERBLAIN	HV2-3 Scratch Mixte	Para TAE	2ème
VIOLET claudine	SAUMUR	S3 F Arc Droit	3D	1ère
WILLEKENS Frédéric	LA CHATAIGNERAIE	Open Scratch Homme CO	Para TAE	3ème

Multi médaillés Saison 2023/2024

ADET Steve	LE MANS MAINE	U21-S1 H Arc Chasse	Elite 3D	2ème
ADET Steve	LE MAINE MAINE	U21-S1 H Arc Droit	Nature	2ème
BATAILLE Laurent	SAUMUR	S3 H CO	Salle	3ème
BATAILLE Laurent	SAUMUR	S3 H CO	Campagne	2ème
CADOR Christophe	LAIGNE ST GERVAIS EN BELIN	Criterium Scratch Homme	Para Salle	3ème
CADOR Christophe	LAIGNE ST GERVAIS EN BELIN	Criterium Scratch Homme CL	Para TAE	1er
DURAND Olivier	MURS ERIGNE	S3 H CL	Salle	2ème
DURAND Olivier	MURS ERIGNE	S3 H CL	TAE National	3ème
GERARDIN Christophe	SAINT HERBLAIN	HV Libre Scratch Mixte CO	Para Salle	1er
GERARDIN Christophe	SAINT HERBLAIN	HV Libre Scratch Mixte CO	Para TAE	1er
JOBERT Alexandra	CARQUEFOU	S2 F CO	TAE International	1ère
JOBERT Alexandra	CARQUEFOU	S2 F CO	Campagne	3ème
JOBERT Alexandra	CARQUEFOU	S2 F CO	Campagne Mixte	2ème
LELOU Daniel	CHOLET	S3 H CO	TAE International	3ème
LELOU Daniel	CHOLET TAC	Open Scratch Homme CO	Para TAE	2ème
MACE Jacky	VALLET	S3 H Arc Libre	Nature	1er
MACE Jacky	VALLET	S3 G Arc Libre	3D	1er
MARCHAND Martine	SAINT HERBLAIN	HV Libre Scratch Mixte CO	Para Salle	3ème
MARCHAND Martine	SAINT HERBLAIN	HV Libre Scratch Mixte CO	Para TAE	3ème
PRIGENT Séverine	SAINT HERBLAIN	Fédéral Scratch Femme CO	Para Salle	3ème
PRIGENT Séverine	SAINT HERBLAIN	Fédéral Scratch Femme CO	Para TAE	2ème
SIMEON Claudie	VALLET	U21-S1 F Arc Droit	Elite 3D	3ème
SIMEON Claudie	VALLET	S3 F Arc Droit	Nature	1ère
SIMEON Claudie	VALLET	F Longbow	Campagne	2ème
VINES Latifa	SAINT HERBLAIN	HV Libre Scratch Mixte	Para Salle	3ème
VINES Latifa	SAINT HERBLAIN	HV Libre Scratch Mixte CL	Para TAE	2ème
VINES Marc	SAINT HERBLAIN	HV2-3 Scratch Mixte	Para Salle	2ème
VINES Marc	SAINT HERBLAIN	HV2-3 Scratch Mixte	Para TAE	2ème